
 <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p> <p>Membre</p>  <p>Écoles associées de l'UNESCO</p>	<p style="text-align: center;"><b>École élémentaire La Genette</b></p> <p style="text-align: center;">32 rue Michelet 17 000 La Rochelle Tél. : 05 46 34 12 42 e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr</p>
--	--

## Conseil d'École du 22/10/21

### Étaient présents

#### Équipe enseignante :

Mme Véronique Rousseau, directrice (mardi et vendredi CE1/CE2 B), Mme Elisabeth Bourabier (CP), Mme Nathalie Blanchard (mi-temps CE1/CE2 A), Mme Manon Clauzel (lundi, jeudi et certains vendredis CE1/CE2 B), Mr William Guilbault (CM1) et Mr Richard Auteffe (CM2).

*Mme Laura Nouchi (mi-temps CE1/CE2 A) sera remplacée à la rentrée par Mme Ambre Dubreuil.*

Parents élus titulaires : Mme Jego (CP), Mme Augé (CE1-CE2 A) et Mr Rigoreau (CE1-CE2 B).

Parents élus suppléants : Mme Sotteau (CE1-CE2 B) et Mme Thomas (CE1-CE2 A et CM2).

Mme Anna-Maria Spano, adjointe municipale.

Mme Frey, responsable, ville de La Rochelle.

Mr Peraud, périscolaire.

Mr Alain Breysse et Mme Ann Yvorra, comité de quartier de La Genette.

*Mme Nelly Davonneau, D.D.E.N. / remplacée par Mr Jean-Claude Auriault, excusé.*

*Mme Pascale Raveau, I.E.N. LR Ouest, excusée.*

### **1. Parole donnée aux délégués de classe de CM1 et de CM2 et rappel du résultat des élections 2021/2022**

*Les délégués de classe de CM1, Aaron Kissay et Arsène Faut, lisent les résultats d'une enquête menée auprès des élèves de l'école sur les demandes pour les temps de récréation et les aménagements dans l'école.*

*Voici les réponses du Conseil d'école :*

- *les jeux de récréation du type cordes à sauter et cerceaux retirés durant la crise sanitaire pourront être réintroduits progressivement,*
- *les enseignants de cycle 3 autoriseront l'utilisation d'un « vrai » ballon de basket dans la mesure où les élèves organisent ensemble un jeu qui ne monopolise pas une grande superficie de la cour,*
- *le manque d'espace empêche l'installation d'une table de ping pong permanente, d'un filet de volley ou d'une structure pour grimper,*
- *l'agrandissement du garage à vélo qui passe par la destruction de l'espace déchets verts est programmé dans les travaux de l'école,*
- *le jardinage et les plantations sont un projet pour l'ensemble des classes en parallèle avec le projet sur la permaculture au Centre Horticole Municipal,*
- *les enseignants vont réfléchir aux modalités de remise en service du prêt de livres de bibliothèque (les années précédentes, une personne « mission service civique » présente sur le temps scolaire était chargée de ce service),*

- la demande concernant la confection de menus d'Espagne, de Hongrie et d'Italie sera soumise au service des restaurants scolaires (les élèves de la classe de CM1 feront des recherches afin de proposer ces menus),
- la demande concernant l'obtention des recettes des plats les plus appréciés sera également soumise au service des restaurants scolaires.

Les délégués de la classe de CM2, Joshua Porterfield et Juliette Clauzel, présentent les actions menées dans l'école durant cette première période en lisant les articles que les 30 élèves de CM2 partagés en 6 équipes ont écrits dans la première édition de leurs journaux. Les articles portaient sur :

- la semaine de voile dans le cadre du projet « Génération 2024 » pour les classes de CM1 et de CM2,
- la visite du Centre Horticole Municipal pour chaque classe de l'école,
- les JO au stade Bouffénie pour tous les élèves de l'école dans le cadre du projet « Génération 2024 »,
- les ERASMUS DAYS et le travail sur les arbres,
- les prochaines mobilités en Espagne, en Italie et en Hongrie pour les élèves de CM1.

Le Conseil d'école remercie les élèves pour ces récits et ces réflexions qui permettent à chacun de partager les actions réalisées dans l'école.

### **Résultat des élections :**

Une liste indépendante.

Nombre d'électeurs inscrits : 210.

Nombre de votants : 166.

Bulletins nuls : 10.

Suffrages exprimés : 156.

≈ **79,05 % des parents ont voté (78,20% en 2020 et 81,11 % en 2019).**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme Caroline JEGO (CP)	Mme Juliette SOTTEAU (CE1-CE2 B)
Mme Fleur MARET-AUGÉ (CE1 – CE2 A)	Mme Kamilla BOUQUET (CE1-CE2 B)
Mr Claude RIGOREAU (CE1 – CE2 B)	Mme Pauline THOMAS (CE1-CE2 A et CM2)
Mme Valérie NAULLEAU (CM1)	Mme Claudine HACHET (CE1-CE2 A et CM1)
Mme Nina BASTARD (CM2)	Mr Arnaud MESTRE (CM2)

Contact : [parentsleveslagenette@gmail.com](mailto:parentsleveslagenette@gmail.com)

## **2. Projet d'école – « AMBITION 3 : OUVRIER l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance »**

### **A- Règlement intérieur – charte(s) de coéducation – PPMS**

#### **Règlement intérieur – charte du parent accompagnateur :**

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir du règlement type départemental des écoles publiques élémentaires et maternelles consultable sur le site de la Direction académique. : <http://www.ac-poitiers.fr/ia17>.

La directrice rappelle que ce règlement concerne toute la communauté éducative : élèves, parents, enseignants, intervenants.

Il concerne également tous les temps de l'enfant dans l'école :

- temps scolaire (8h35 – 12h et 13h35 – 16h30)
- temps périscolaire avec la pause méridienne (12h – 13h35) et l'accueil périscolaire du soir (16h30 – 18h) incluant pour certains enfants l'aide aux devoirs mise en œuvre par des bénévoles de l'association « Clé des mômes ».

### **Liaison école – périscolaire :**

Mr Peraud, nouveau responsable du temps périscolaire, explique qu'il partage cette responsabilité avec Mme Courmont (exception faite de la pause méridienne durant laquelle il est sur une autre école).

La directrice transmet aux membres du Conseil d'école les décisions arrêtées lors d'une réunion avec les responsables des temps périscolaires.

→ Concernant l'occupation des locaux :

- durant la pause méridienne, les enfants ont accès à la salle polyvalente et à la bibliothèque.
- durant le temps périscolaire du soir, les enfants ont accès à la salle polyvalente, à la bibliothèque et à la salle des maîtres (les mardis et les vendredis).

Les lundis et les jeudis, les personnes bénévoles de la « Clé des mômes » réunissent les enfants en deux groupes, l'un dans la salle des maîtres et le second dans la salle de classe de CM1. Mme Frey rappelle que durant le temps « Clé des mômes », les enfants sont sous la responsabilité des animateurs municipaux qui ont l'autorité d'intervenir si besoin.

→ Concernant l'utilisation du matériel de sport (ballons rangés dans le bac de la salle polyvalente), il est exclusivement réservé à l'usage du sport durant le temps scolaire.

→ Concernant l'utilisation des livres de la bibliothèque, il serait souhaitable que les enfants puissent y avoir accès durant tous les temps.

La directrice demande que les animateurs veillent à ce que le rangement des livres selon la nomenclature des bibliothèques soit respecté. La bibliothèque est un espace essentiel aux apprentissages sur le temps scolaire. La salle peut être partagée sur le temps périscolaire en respectant les valeurs et les exigences éducatives de l'école.

Depuis plusieurs années, l'équipe enseignante demande que la salle des maîtres ainsi que la bibliothèque soient aménagées en mobilier flexible. Dans la mesure où la bibliothèque est un espace partagé entre le scolaire et le périscolaire, Mme Frey va faire la commande de tables pliantes sur le budget périscolaire.

### **Sécurité – PPMS :**

La directrice rappelle que depuis la rentrée 2016, le PPMS R-M a dû être complété par des mesures de sécurité « attentat – intrusion ». En 2017, un document indépendant PPMS « attentat – intrusion » a dû être renseigné et ce document doit être réactualisé chaque année.

À ce jour, l'équipement de l'ouverture à distance de la porte avec visiophone n'est pas en fonction. Cet équipement a été installé à l'automne 2017.

Des élèves retardataires doivent attendre qu'un enseignant quitte ses élèves pour aller ouvrir la porte : cette situation est dangereuse pour les élèves et aussi pour les enseignants.

Le « Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels » (DUER) demandé par l'Éducation nationale a été renseigné en juin 2018 par l'équipe enseignante. Le risque de devoir quitter sa classe pour ouvrir la porte y est enregistré.

D'autre part, depuis la première rédaction du PPMS « attentat – intrusion » en 2017, l'école demande l'installation d'un système d'alarmes lumineuses. Ce système existe dans des établissements scolaires en région parisienne.

Les représentants de parents d'élèves s'inquiètent de l'absence de réaction des services municipaux concernant la sécurité des élèves et des personnels des écoles.

## **B- Premières actions en partenariat :**

### **Programme « ÉDUCATION AUX LANGUES » – projet ERASMUS :**

L'école appartient au Réseau des écoles associées de l'UNESCO depuis la rentrée 2012. Ce label est le résultat du projet de l'école initié en 2006 sur l'éducation aux langues et l'apprentissage de plusieurs langues à l'école élémentaire.

Ce programme « ÉDUCATION AUX LANGUES » comporte 2 axes :

- Un apprentissage de plusieurs langues : apprentissage de l'anglais du CP au CM2, découverte du russe au CP, apprentissage du chinois au CE2, CM1 et au CM2.

*L'école a débuté l'enseignement du chinois en 2006. Cet enseignement dérogatoire jusqu'en 2015 est pérennisé depuis la création d'une filière d'enseignement du chinois de l'école à l'université et l'ouverture à la rentrée 2016 d'un poste fléché occupé par Mr Guilbault (enseignant de CM1).*

- Des activités de plurilinguisme à partir en particulier des autres langues parlées par les familles dans l'école : allemand, anglais, arabe, espagnol, géorgien, polonais, portugais, slovaque, vietnamien.

Depuis l'an dernier, ce programme s'inscrit également dans un projet ERASMUS avec trois écoles européennes en Espagne, en Italie et en Hongrie.

En raison de la crise sanitaire, les déplacements étaient impossibles l'an dernier. Les échanges se sont déroulés de façon virtuelle au moyen de la plate-forme européenne e-Twinning.

La directrice souligne que ces échanges nécessitent des équipements numériques adaptés dans chaque classe ainsi qu'un débit internet suffisant.

### **Situation préoccupante en informatique – encart à l'attention des services municipaux :**

À ce jour, seulement 3 classes disposent d'équipements numériques (depuis 2017). L'équipe enseignante doit répondre chaque année à l'appel numérique éducatif de la mairie pour demander l'installation de VPI dans les 2 classes qui n'en sont pas équipées en rédigeant un projet validé par l'inspectrice.

Ce sera le quatrième cette année.

L'enseignant de CM2 ne peut plus utiliser son équipement depuis la rentrée suite aux travaux de réfection des plafonds de toute l'école : des fils ont été coupés. Malgré les déplacements de différents services depuis la rentrée scolaire, le dispositif ne fonctionne toujours pas. La directrice s'inquiète de la réfection du plafond de la bibliothèque durant les vacances de La Toussaint dans la mesure où cette salle dispose d'un équipement informatique qui fonctionne et que trois classes se le partagent quotidiennement.

Par ailleurs, toute l'équipe enseignante s'inquiète de la ré-informatisation de l'école programmée également durant ces vacances de la Toussaint : remplacement des postes fixes par des portables et installation d'une borne WIFI débrayable. En effet, la directrice avait interpellé les services municipaux concernant le débit internet insuffisant des écoles lors de la présentation du nouveau Schéma Directeur Numérique Educatif de la ville en mai dernier.

Enfin, à ce jour, l'école ne dispose toujours pas des nouveaux codes d'accès intranet pour les élèves et les nouveaux enseignants.

## **Mise en œuvre du projet ERASMUS - calendrier**

En fin d'année scolaire, l'équipe enseignante a obtenu le report d'une année de la date de fin du projet (été 2023). Les conditions sanitaires permettent pour le moment d'envisager les mobilités programmées. Elles concernent la cohorte d'élèves de CM1 qui partiront par groupe de 5 sur les deux années scolaires : 2021-2022 et 2022-2023.

Toutes les familles de l'école pourront découvrir les actions sur le site internet commun aux quatre écoles partenaires (site conçu par l'équipe italienne) : <https://sites.google.com/icchieri1.edu.it/erasmus-cooperative/home-page>

- Du 15 au 19 novembre 2021, accueil de 9 enseignants (3 de chaque pays) pour enseigner de façon coopérative.

Un accueil officiel sera organisé le mardi 16 novembre à 18h en présence de représentants de l'éducation nationale et de la ville. Mme Spano représentera le Maire qui ne pourra pas être présent.

L'équipe enseignante remercie le service des restaurants scolaires et particulièrement Mr Boiste, chef cuisinier dans l'école pour l'organisation d'un buffet lors de cet accueil officiel.

- Du 16 au 21 janvier 2022 : mobilité n° 1 en Espagne / 5 élèves accompagnés par Mr Guilbault (enseignant CM1) et Mme Bourabier (enseignante CP).
- Du 13 au 18 mars 2022 : mobilité n° 2 en Italie / 5 élèves accompagnés par Mr Guilbault (enseignant CM1) et Mme Clauzel (enseignante CE1-CE2 B).
- Du 15 au 20 mai 2022 : mobilité n° 3 en Hongrie / 5 élèves accompagnés par Mr Guilbault (enseignant CM1) et Mr Auteffe (enseignant CM2).

## **Comptabilité ERASMUS**

Subvention de l'Union Européenne :	<b>39100 €</b>
	12 000 € pour le fonctionnement du projet
	24 685 € pour 5 mobilités (4 937 € par mobilité pour 7 personnes)
	2 415 € pour 3 enseignants (dernière mobilité)

## **Le jardinage, la permaculture – projet en partenariat avec le Centre Horticole Municipal et Mme Mathis du Comité de quartier de La Genette**

Ce projet a débuté en septembre avec la visite du CHM pour chaque classe de l'école.

Il se déroulera tout au long de l'année scolaire sous la forme de 4 matinées par classe au CHM pour apprendre les rudiments de la permaculture.

Ce partenariat s'inscrit dans la politique de la ville portant sur les jardins nourriciers.

L'aboutissement sera lors de l'édition 2022 des « rendez-vous aux jardins » programmé le vendredi 3 juin.

L'équipe enseignante remercie l'équipe du CHM ainsi que Mme Mathis pour ce projet qui permet de mutualiser les compétences de chacun au service des apprentissages des élèves.

## **C- Comptes de la coopérative**

La coopérative de l'école est adhérente à l'[OCCE](#) (Office Central des Coopératives des Écoles). L'OCCE est le porteur financier du projet ERASMUS.

La coopérative scolaire OCCE accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et les enseignants. Ces projets participent à l'éducation à la citoyenneté. Pour réaliser ces projets, il est nécessaire d'alimenter les fonds de la coopérative ; plusieurs sources y participent :

- des subventions des collectivités (5,80 € / élève par la ville de La Rochelle et un don annuel du Comité de quartier de La Genette),

- des ventes diverses organisées par l'équipe de représentants de parents d'élèves lors de moments festifs.

Il est également proposé aux familles de participer au financement de la coopérative (le plus souvent, en début d'année scolaire).

L'an dernier, il n'y a pas eu d'appel de dons car l'année scolaire 2019-2020 avait été interrompue par le confinement et par la suite tous les projets avaient été suspendus.

Cette année, les conditions sanitaires permettent à nouveau d'envisager des projets qui nécessitent de collecter des fonds.

Après avoir réglé les adhésions OCCE et USEP, le montant actuel de la coopérative est de 188,42 € (détails des coûts des adhésions ci-dessous).

	<b>Pour 136 élèves</b>	<b>Pour 1 élève</b>
Adhésion et assurance OCCE	380,80 €	2,80 €
Adhésion USEP	693,60 €	5,10 €
<b>Coût total</b>	<b>1074,40 €</b>	<b>7,90 €</b>

Le bilan financier concernant l'utilisation des fonds de la coopérative est transmis tous les ans en conseil d'école, vérifié par deux représentants de parents d'élèves et validé par un agent comptable de l'OCCE17.

Le montant de la participation est laissé à l'appréciation de chacun.

Les dons sont uniquement faits par chèque à l'ordre de : **ADCS OCCE17 - École élémentaire La Genette**

### **3. Suivi des travaux dans l'école**

La directrice a fait un état des lieux des travaux en cours et à venir avec Mr Metayer, responsable dans le service du Patrimoine Bâti de la ville :

- Salle polyvalente endommagée par les infiltrations d'eau :
  - le placard est à refaire.
- Espace jardin endommagé par les travaux de la salle polyvalente :
  - le récupérateur d'eau est à mettre en fonction,
  - la base de la cabane est à refaire,
  - les deux bancs sont à poser.
- Agrandissement du garage à vélo : la ville va faire appel à une entreprise pour la destruction des murs de l'espace « dépôt verts » → l'école renouvelle sa demande de composteur à installer dans le jardin.
- Les salles de classe : lors des travaux de réfection des plafonds, les services ont constaté la vétusté des peintures → 2 classes devront être repeintes durant les vacances d'été.
- Accrochages de tableaux dans la salle des maîtres et le long de la galerie : un dispositif sera installé dans la salle des maîtres et l'équipe enseignante indiquera les emplacements des accrochages sous la galerie.

La Présidente : V. Rousseau,  
Compte rendu rédigé par V. Rousseau